



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 9117

### Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

### Texte de la réponse

Le nombre de collaborateurs employés au sein du cabinet de la ministre de la culture et de la communication est de 16.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dhuicq](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9117

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6216

**Réponse publiée au JO le :** [1er janvier 2013](#), page 81